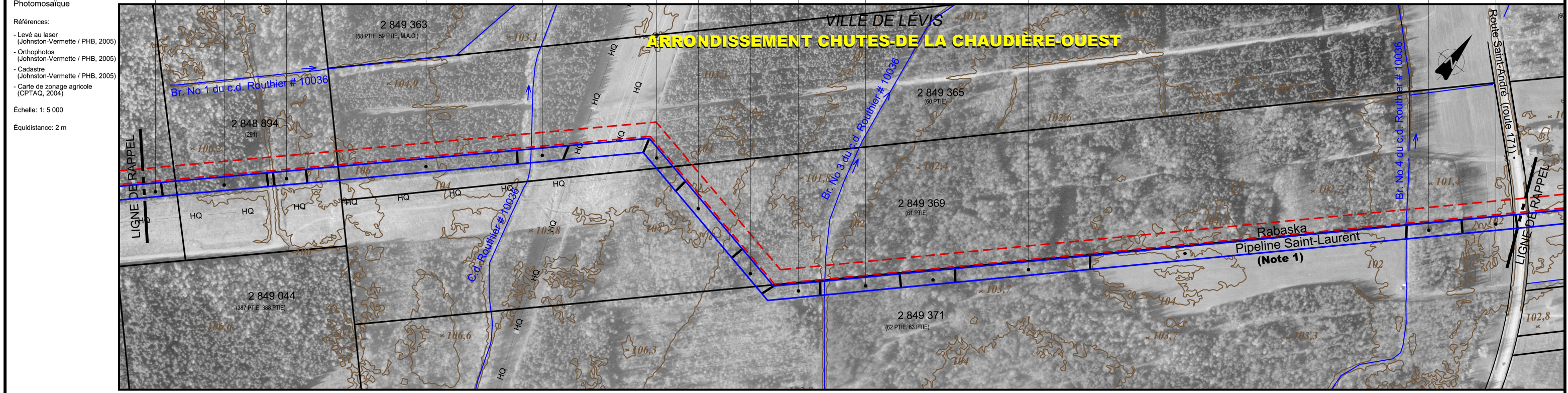


Pédologie (cartes)	Sable loameux St-Jude + sable fin St-Samuel + tourbe grossière (sphaignes)										Sable loameux Beauvillage, phase graveleuse + loam sableux Beauvillage						
Pédologie (sondages)	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A				
Potential agricole	4 ⁴ M 4 ⁴ W 0 ²										4 ^M						
Potential forestier	4 ⁵ Sab W Err 5 ³ Sab W Err 4 ² Sab W Tho										2 ⁸ Pib F Pir 5 ² Sab W Tho						
Utilisation du sol	5. SS A4 10 A III	5. SS A3 30 A III	5. REo C4 30 cp A IV	5. SS A3 30 A IV	5. RFI C4 30 ct A IV	5. SS C4 30 A V	5. Eo B3 Jin A V	5. SS B5 10 A IV	5. F 6 10 A IV	5. REo D4 30 A V	5. REo A3 Jin A IV	5. REo D3 Jin cp A IV	5. Eo B4 30 A III	1. Faible	2. Foin	3. Moyen	4.



No de droit de passage													
Chainage	13+244	13+000	12+500	12+000	11+500	11+334							
Éléments particuliers	Chemin forestier		Chemin forestier	Ligne de transport d'énergie	Sentier vtt gravelé	Fossé à la limite nord de l'emprise							
Fossé (profondeur)	1.0		1.0	1.0	1.0	1.0	1.5						
Couverture minimale	0.9		0.9	2.7	0.9	0.9	1.9	1.5					
Particulier	Fossé / cours d'eau verbalisé / autres cours d'eau		C.d. Routhier # 10036 (Voir fiche # 11C)		Br. No 3 du c.d. Routhier # 10036 (Voir fiche # 11B)		Br. No 4 du c.d. Routhier # 10036 (Voir fiche # 11A)						
Drainage souterrain	0.9						1.2						
Général	Non						Oui						
Soil arable à protéger							Non						
Clôtures et chemins							Oui						
Zones boisées							Non						
Contrôle d'érosion	↑↑		↑↑		↑↑		↑↑						
Potential archéologique							Potentiel d'érosion éolienne						

LÉGENDE PHOTOMOSAÏQUE

- Cours d'eau
- Zone non agricole (zone blanche)
- Emprise projetée (localisation approx.)

ZONE À POTENTIAL ARCHÉOLOGIQUE

- Historique
- Préhistorique

MESURES D'ATTÉNUATION / COUVERTURE MINIMALE

- Cours d'eau verbalisé p/r au fond existant
- Cours d'eau verbalisé (fond réglementé non disponible)
- Autres cours d'eau
- Fossé p/r au fond existant
- Futur drain agricole souterrain p/r au terrain naturel
- Fossé futur (agricole et forestier) p/r au terrain naturel
- Secteur drainé souterrainement

CLÔTURE ET CHEMIN

- Clôture temporaire à installer
- Chemin à maintenir

ZONES BOISÉES

- Endroit où il y a restriction au déboisement
- Reboisement prévu

SECTION DE COURS D'EAU RÉGLEMENTÉ

- Section actuelle
- Section projetée

CONTRÔLE D'ÉROSION

- Zone de contrôle d'érosion

NOTES

1- TRONÇON COMMUN PIPELINE SAINT-LAURENT / RABASKA
Des modifications à la localisation des emprises pourraient être nécessaires si l'un ou l'autre des projets ne se réalise pas. La localisation tiendra compte également du premier projet à se réaliser. En milieu boisé, le déboisement minimum pour le premier projet à se réaliser sera de 23 mètres.

PIPELINE SAINT-LAURENT			
Inventaire du milieu/ Mesures spécifiques d'atténuation			
Projet:	Pierre-Yves Michon, ing. f.		
Titre:	Patrick Gravel, dess.		
Préparé par:	Claude Veilleux, ing. & agr.		
Fichier:	3325f101.dwg	Projet:	3325-2
Date:	Mai 2006	Echelle:	1: 5 000
		Vérifié par:	
		11 de 138	